

# Communiqué de Presse

12 février 2013

## KBC adapte les taux du compte d'épargne classique

Dans le climat persistant de bas niveau des taux, les marges d'intérêts sont continuellement sous pression de sorte que KBC se voit dans l'obligation d'adapter légèrement la rémunération du compte d'épargne classique. À partir du 16<sup>er</sup> février 2013, le taux de base diminuera par conséquent de 0,75% à 0,60% et la prime de fidélité sera relevée de 0,25% à 0,30%.

Le taux d'intérêt du compte Start2Save reste inchangé (taux de base de 1% et prime de fidélité de 1%). Ce compte, qui encourage l'épargne automatique, a été lancé le 1<sup>er</sup> mai 2012. Les avoirs sont accumulés par le biais d'un ordre d'épargne automatique.

L'épargnant qui peut se passer un peu plus longtemps de son épargne a intérêt à opter pour des produits d'épargne à long terme plus adaptés. KBC propose à ses clients une large gamme de possibilités (d'investissement), telles que les comptes à terme (step-up), des fonds d'investissement assortis de la protection éventuelle du capital, les obligations KBC Ifima ainsi que des assurances épargne et placement.

Le client peut donc toujours choisir parmi une offre étendue et déterminer seul la durée, le rendement potentiel, le risque, la souplesse et la liquidité. KBC prodigue bien entendu des conseils professionnels afin d'aider le client dans son choix.

Sur le site [www.kbc.be](http://www.kbc.be), vous trouverez un aperçu des taux d'intérêt applicables aux produits d'épargne de KBC.

**KBC Groupe SA**  
Av. Du Port 2 - 1080 Bruxelles  
Viviane Huybrecht:  
directeur  
Communication Groupe et  
Service Presse / Porte-parole  
Tél. 02 429 85 45  
  
Service Presse  
Tél. 02 429 65 01  
Fax 02 429 81 60  
E-mail: [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

Les communiqués de presse KBC peuvent être consultés sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com) ou obtenus en envoyant un courriel à [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

Suivez nous   
[www.twitter.com/kbc\\_group](http://www.twitter.com/kbc_group)